

LOISIRS : le centre aquatique d'Amiens sera financé par la Région

Le futur centre aquatique qui sera situé au sud de la [COMMUNE D'AMIENS](#) / T : 03.22.97.40.40, actuellement construction, bénéficiera d'une subvention de 5 millions d'euros du conseil régional des Hauts de France. Le vaste équipement comprendra un bassin nordique de 50 mètres, des terrains de beach-volley, un solarium, des bains japonais ou encore un espace pour l'installation de gradins mobiles, et il présentera une consommation énergétique maîtrisée. Au total, le coût s'élève à 10 millions d'euros, pris en charge à moitié par la région.